



PHOTO JEAN-CLAUDE TREMBLAY

Pages 4 et 5

[LE RETOUR DE LA LNH]



PHOTO MONTAGE MÉDIAMATINQUÉBEC

Un tandem
incontournable

Page 3

[LE LOCK-OUT AU JOURNAL DE QUÉBEC]

La nouvelle présidente
visite le *MMQ*

Page 14



PHOTO KARL TREMBLAY

[LE 400°]



PHOTO LES ARCHIVES

Oui au karaoké géant
sur les Plaines

Page 15

L'HÔTELLERIE ILLÉGALE DANS LE VIEUX TELLEMENT TENTANT DE LOUER!



ALAIN BERGERON
MÉDIA MATIN Québec
abergeon@mediamatinquebec.com

Malgré un plan de la Ville pour éradiquer l'hôtellerie illégale dans le Vieux-Québec, les résidents du quartier devront se faire à l'idée de «cohabiter» avec l'invasion touristique en cette année du 400^e.

Vérification faite, il est toujours possible de louer des condos à la nuitée dans le «Vieux», pratique que dénoncent les résidents depuis plusieurs années et qui va à l'encontre du règlement municipal interdisant ce type de location pour des périodes de moins de 31 jours.

«La Ville commence à se réveiller, mais il y a peu de choses qui se sont passées depuis qu'on se plaint. Avec la grosse saison du 400^e, le fléau est tellement élevé que je me demande s'il y a encore beaucoup de condos à louer dans le quartier», déplore Francine Matteau, résidente du Vieux-Québec depuis 20 ans et l'une des plus ardentes militantes contre ce phénomène auprès du conseil de quartier.

«No vacancy»

Une refonte du zonage municipal et la surveillance accrue de la part d'un inspecteur figurent dans un plan d'action lancé par la Ville, l'automne dernier, mais ces démarches ne semblent pas effrayer les propriétaires de condos, pour l'instant.

Une visite sur le site de Vacation Rentals By Owner (vrbo.com) nous donne accès à une vingtaine de possibilités d'hébergement dans le Vieux-Québec. Dans plusieurs cas, des tarifs sont établis avec une réservation d'un minimum de trois nuits, mais il est souvent possible de s'offrir une seule nuit.

«Pour un séjour très court comme une nuit, ça peut se faire, mais vous comprenez que ce n'est pas l'idéal», nous explique gentiment une femme contactée par son annonce. Propriétaire depuis huit ans de ce condo situé à deux coins de rue du Château Frontenac, elle dit l'avoir habité durant quatre ans.

En Floride!

Là comme ailleurs, les disponibilités se font de plus en plus rares durant la haute saison. Au 38, rue des Jardins, il ne reste que le 12 juillet, ainsi que les 18, 19 et 20 août comme dates libres sur le calendrier de location. Pour communiquer avec le proprio, il faut appeler en Floride!

«C'est tellement tentant de louer. Beaucoup d'Américains se voient offrir un service de location par des entreprises immobilières», souligne Jacques Joli-Cœur, maire suppléant de la Ville et conseiller municipal de Samuel-De Champlain, un quartier au cœur de cette tourmente.

«On n'a jamais fait ça de notre vie», se défend Louise Bédard, propriétaire des Immeubles Charlevoix, l'une des entreprises soupçonnées de se prêter à la location illicite.

Sur son site www.imcha.com, un minimum de recherche nous permet cependant de dénicher un loft dans le Vieux-Port pour des séjours de deux ou sept nuits. «On ne peut pas faire un site Internet spécifique pour le Vieux-Québec»,



PHOTO JEAN-CLAUDE TREMBLAY

Même si la Ville de Québec avait promis d'agir, rien n'a vraiment changé dans le Vieux-Québec. La location illégale, même pour une seule nuit, est toujours un jeu d'enfant.

explique ensuite M^{me} Bédard, dont les activités s'étendent à plusieurs régions de la province.

Qualité de vie

Le va-et-vient de touristes d'un jour qu'occasionne ce type de location irrite depuis longtemps les résidents du quartier. Moins de surfaces occupées par des résidents permanents, problème accru de stationnements et de circulation, tranquillité brimée; à la limite, cette pratique menace la survie des commerces de

proximité, craignent les habitants du Vieux-Québec.

«Certains commerces seront portés à fuir parce que ce ne sont pas ces touristes qui vont acheter leurs légumes et leur steak dans le quartier. C'est connu qu'ils vont plutôt aller manger dans les restaurants», croit Francine Matteau, qui dit ne pas vouloir pénaliser les visiteurs, mais plutôt les propriétaires.

«Il est juste normal de ne pas vouloir se sentir envahis», dit-elle.